

Préfecture Auvergne  
GIP Massif-Central

**Evaluation des programmes  
Massif central sur la  
thématique « accueil »**

Annexe 2

- Etudes de cas

Réf : RF MAC Thématique « Accueil »

Version : V1.0

Date : Septembre 2012

<b>Territoire : PNR Livradois-Forez</b> (Syndicat mixte)	Régions <b>Auvergne &amp; Rhône-Alpes</b> <b>Puy-de-Dôme – Haute-Loire - Loire</b>	
<u>Principales caractéristiques</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 162 communes / 11 C.com</li> <li>- 82 550 hab. : Evolution stable 1999/2006</li> <li>- Solde migratoire : +0,2% 1999/2006 (pour le Thiernois Ambertois)</li> <li>- Principales villes : Thiers (11 531 hab.) &amp; Ambert (6 962 hab.)</li> <li>- Réseau des Parc IPAMAC</li> </ul>	« <b>Construction d'une offre d'accueil de nouvelles populations qualifiée</b> » N°AAP 1 Date démarrage projet : <b>mi 2009, puis 07 2012</b> Date de fin : <b>mi 2011, puis 07 2014</b>	
<u><b>Etat des lieux / motivation-origine du projet</b></u> <p>Le PNR entend renverser ses projections démographiques défavorables par une politique d'accueil de nouvelles populations, notamment par l'arrivée de jeunes ménages.</p> <p>Si la politique locale d'accueil se doit de promouvoir une offre globale, l'entrée privilégiée par le PNR reste l'offre d'activités.</p> <p>Le site Cap Actif - créé en 2005 - valorise l'offre de services à destination des porteurs de projets en Livradois Forez, les renseignant sur les possibilités d'accueil et accompagnement des projets, d'activités à reprendre, de logement, de locaux ou de terrains pour développer des activités.</p> <p>Le Parc ne s'inscrit pas dans la démarche de labellisation AFAQ de l'ARDTA. En revanche la charte du réseau, signée par tous les partenaires, est une forme de démarche de qualité au sens où elle engage les partenaires à respecter des engagements dont certains sont proches du référentiel, dans le but d'améliorer les pratiques de chacun.</p>	<u><b>Descriptif du projet (reconduit)</b></u> <u><b>Prévu</b></u> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Identifier et expertiser les offres</li> <li>o Qualifier les offres dans leur environnement</li> <li>o Remettre à niveau le site Cap actif</li> <li>o Recruter un agent spécialisé « accueil »</li> <li>o Le renouvellement prévoit d'étoffer l'action en amont (recherche d'offres, de potentiels) et en aval (suivi entreprises). Il accompagne la redéfinition de la charte du réseau (une nouvelle dynamique plus proactive)</li> </ul> <p>Budget : 1/ 120.000 € +2/ 140.000 €          MAC : 1/ 84.000 € + 2/ 98.000 €</p> <u><b>Réalisé</b></u> Toutes les actions sont en cours	
<u><b>Points forts / points d'appui</b></u> <p>Le dispositif Cap'Actif mis en place depuis 2003 est un réseau d'acteurs engagés dans l'accueil des porteurs de projet économique et dont le pilotage et l'animation sont assurés par le PNR. Il fait l'objet en 2010 d'une réflexion visant à en redéfinir la charte.</p> <p>Le rôle statutaire - et la légitimité reconnue du PNR - d'assembleur d'expertise, de mise en réseau, d'expérimentation.</p>	<u><b>Partenaires associés</b></u> Communauté de Communes CCI CMA Autres structures d'accompagnement à la création d'entreprises Association Pays d'Ambert Livradois Dore Forez Association de Réflexion du Bassin Thiernois	
<u><b>Difficultés rencontrées - freins - solutions</b></u> <p>Turn-over de l'ADL dédié à l'accueil au moment du renouvellement.</p> <p>Intervenir sur la sphère privée peut être considéré comme de l'ingérence vis-à-vis d'autres partenaires : « <i>il y a une alchimie à trouver, pour éviter le cloisonnement, sans se substituer</i> ».</p>	<u><b>Autres acteurs impliqués</b></u> Autres Chambres consulaires, ADASEA, SAFER, ANPE, agences immobilières...	
<u><b>Actions de capitalisation</b></u> <p>Le PNR n'a pas encore produit de document spécifique à diffuser. Mais il communique régulièrement sur son expérience à la sollicitation de territoires extérieurs.</p> <p>Il mobilise les informations disponibles dans les deux principaux réseaux auxquels il participe (ARDTA &amp; IPAMAC).</p>	<u><b>Actions de mutualisation</b></u> <p>Le nouvel ADL accueil n'a pas encore participé aux actions de mutualisation. Le précédent en a bénéficié.</p> <p>Le PNR s'appuie sur l'ARDTA et contribue au réseau des territoires engagés en Auvergne.</p> <p>Deux Communautés de communes du PNR font partie du Grand-Clermont qui porte un dispositif d'accueil de salariés.</p>	

### **La culture de l'accueil & sa diffusion**

Le portage du dispositif par le PNR est important sur un territoire où tous les élus des Communautés de communes ne sont encore convaincus, surtout sur la place qu'ils peuvent y prendre (« *ce n'est pas notre rôle* » ; « *nous n'avons pas la maîtrise technique* »). Des actions de sensibilisation sont menées en interne à cet effet, il s'agit d'une priorité. Les progrès sont considérés comme réels mais lents, l'approche des élus étant surtout économique. Mais l'idée plus globale de traiter l'ensemble du « projet de vie » des porteurs de projet fait son chemin.

Le travail sur le repérage de l'offre (inventaires...) est conduit avec des relais locaux. L'organisation retenue vise à entretenir la dynamique locale, et les productions à rendre lisible l'échelon local (communal...). Ce travail est l'un des outils de sensibilisation des élus locaux. Le croisement des inventaires est aussi l'occasion d'alimenter le partenariat.

La diffusion vers la population n'est en revanche pas prévue (information, association...). L'opération - technique - concerne uniquement un cercle assez restreint d'acteurs institutionnels. L'IPAMAC (réseau des Parcs du Massif) porte néanmoins une action touchant la population (artistes en résidence sur la thématique accueil).

La diffusion de la culture de l'accueil passe aussi par les partenaires qui interviennent aussi sur d'autres territoires (Ex. CCI).

### **La valeur ajoutée MAC**

La politique MAC est une opportunité pour financer le développement des ambitions du dispositif existant.

Le soutien du PNR par le Massif apporte une reconnaissance et produit une émulation. C'est l'occasion d'une ouverture vers d'autres territoires que les seuls adhérents à l'IPAMAC.

Le dispositif du Massif encourage la diversification de l'action, l'anticipation des besoins du territoire (nature et positionnement du dispositif). Il pousse à l'approche prospective plutôt que le seul état des lieux (approche traditionnelle).

La possibilité de rechercher des solutions ailleurs sur le Massif (territoires ou acteurs) aux difficultés rencontrées (Cf. aussi capitalisation).

Mais cette valeur ajoutée ne semble pas perçue sur le terrain qui est en relation avec l'ADL accueil. C'est lui qui fait le lien, mais il fait dans une certaine mesure aussi écran pour des acteurs locaux non proactifs en matière de recherche d'information.

Les thématiques abordées devraient faire l'objet d'une réflexion : économie, logement, services à la personne comme l'éducation ou la santé. Mais la question des transports en espace rural devient aussi un véritable enjeu à ajouter, comme l'urbanisme (où s'installent les nouveaux habitants sur un territoire ? et pourquoi ?).

### **Le ressenti des acteurs locaux**

L'évolution des mentalités et des technologies à disposition du grand public doit générer une adaptation des dispositifs territoriaux. Les acteurs sont plus informés et plus exigeants. Une démarche centrée sur l'accueil révèle ces évolutions, mais tous les acteurs/organismes n'en ont pas encore pris conscience ou ne sont pas en capacité de réagir : « *Les territoires doivent [en conséquence] s'équiper* ».

Le portage par le PNR est considéré comme une aubaine pour les petites communes ou Communautés de communes. Mais l'adhésion des élus est inégale : Certains sont frileux ou dubitatifs, d'autres ont pris conscience du caractère vital de la démarche. En définitive, « *la véritable démonstration est faite par les nouveaux habitants qui s'impliquent [...] et donnent de la valeur au territoire (revitalisation) qu'ils ont choisi, une dynamique très positive* ».

Le réseau ARDTA a intégré l'arrivée du nouvel ADL accueil du territoire (présentation équipe, outils...), mais pas le réseau MAC. L'interrogation porte dès lors sur la nature exacte du réseau MAC et sur son fonctionnement (sachant que l'ADL n'a pas encore participé à un séminaire MAC).

La plus-value d'un ADL dédié à l'accueil est considérée comme importante. Au-delà du portage de l'action, il permet d'articuler les différences de sensibilité liées aux diverses thématiques abordées (économie, social, services...) et dispose d'une visibilité vis-à-vis des partenaires : « *un correspondant unique permet de mieux construire et entretenir les liens de confiance nécessaires pour conduire l'action* » (qui fait quoi...). Mais il ne peut rien faire sans contribution des élus locaux et de leurs services. Le dispositif Capactif ne peut en effet fonctionner que s'il est mobilisé, ce qui suppose une capacité de réaction locale (« *des territoires outillés* »).

### **Entretiens concernant le territoire**

#### Parc naturel régional Livradois Forez

- **M. Jacques ROUSSEL**, Vice-président du Parc naturel régional Livradois Forez, Président de la commission « entreprises, services et accueil de nouvelles populations » et conseiller municipal à Vic-le-Comte (commune associée)
- **Mme Emma PLOTON**, Chargée de mission Accueil des nouvelles populations au Parc naturel régional Livradois Forez

#### Partenaires

- **M Davide RAGE**, Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme (pour les Délégations de Thiers et d'Ambert impliquées ; les CCI ont toutes fusionnées)
- **Mme Céline BOUTELOUP**, Directrice de la Communauté de Communes du Pays d'Olliergues

#### Acteurs bénéficiaires

- **Mme Christine Flament**, Atelier-Galerie "Le temps des Images"

Territoire : <b>Sud Morvan</b> (Communauté de communes)	Région <b>Bourgogne</b> <b>Nièvre</b>	
<u>Principales caractéristiques</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 communes</li> <li>- 3 224 hab. ; Evolution 1999-2008 : - 0,1%</li> <li>- Solde migratoire 1999-2008 : + 1%</li> <li>- Principale ville : Moulin-Engilbert (1 708 hab.)</li> <li>- Partiellement dans le PNR du Morvan</li> </ul>	<p>« <b>Politiques d'accueil de nouvelles populations, création d'activités économiques et d'entreprises</b> »</p> <p>AAP n°4</p> <p>Date démarrage projet : <b>janv. 2012</b></p> <p>Date de fin : <b>déc. 2013</b></p>	
<p><b><u>Etat des lieux / motivation-origine du projet</u></b></p> <p>Le Sud Morvan connaît une stabilisation démographique après des décennies de baisse de population, liée notamment à l'arrivée de nouveaux résidents.</p> <p>Pour conforter cette nouvelle dynamique, la CCSM – encore récente, elle a été créée en 2007 - entend s'attacher à faire rester et faire venir de nouvelles populations sur le territoire, en confortant le tissu économique local et l'offre de services (maintien/ transmission, et création).</p> <p>Une dynamique commerciale, voire artisanale, en grande difficulté et des projections pessimistes interrogent et suscitent une réaction des principaux élus.</p>	<p><b><u>Descriptif du projet</u></b></p> <p><b>Prévu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Créer les conditions favorables à l'installation de nouvelles populations en structurant la politique d'accueil (travail d'animation de la CCSM, appui technique, création d'outils, mise en réseau).</li> <li>o Recruter un agent spécialisé « accueil »</li> </ul> <p>Budget total : 44.000 € MAC : 30.800 €</p> <p><b>Réalisé</b></p> <p>Opération en partie en « standby » depuis fin 2011 du fait de l'absence de trois chargés de mission (2 congés maternité, une mission OCMACS en « standby »). Un ADL recruté en remplacement ne peut tout faire. L'action devrait redémarrer à l'automne 2012.</p> <p>Des sessions d'accueil néanmoins organisées, mais par un autre partenaire (Conseil Général de la Nièvre)</p>	
<p><b><u>Points forts / points d'appui</u></b></p> <p>La communauté de communes a été labellisée PAE (pôle d'accueil économique). Avec le soutien du Conseil général, une action sur 3 ans avec diagnostic, identification des enjeux et plan d'actions : une vue globale des besoins qui a alimenté une prise de conscience élargie au niveau local de la question de l'accueil.</p> <p>La présence d'un « point accueil logement » délégué au Centre social (mais sur un périmètre cantonal et non Communauté de communes = plus large).</p> <p>Un PLU intercommunautaire en cours d'élaboration.</p> <p><b><u>Difficultés rencontrées – freins - solutions</u></b></p> <p>Une vision pessimiste et fataliste, voire défaitiste, fréquente sur le territoire freine les initiatives, révèle les jeux d'acteurs et les différents types de réaction (immobilisme ou émergence de projet).</p> <p>Une association de commerçants/artisans en grande difficulté (démobilisation avec une forte chute des adhérents ou de leur participation), en liaison avec les disfonctionnements d'une Opération collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCMAS) – 14 mois d'instruction des dossiers d'investissement, après 12 mois de procédure, génèrent une forte démobilisation et décrédibilisent les pilotes.</p> <p>Une forte concurrence constatée entre partenaires économiques ou une insuffisance ressentie de sensibilité ou de disponibilité.</p>	<p><b><u>Partenaires associés</u></b></p> <p>Pays Nivernais Morvan (accueil) Conseil Général (Accueil) Centre social cantonal (logement notamment)</p> <p><b><u>Autres acteurs impliqués</u></b></p> <p>Communauté de Communes des Portes du Morvan &amp; Communauté de Communes des Grands Lacs (projet pour mutualiser la recherche de porteurs de projet)</p> <p>PNR Morvan pour ses conseils et source d'information (MAC), car structure de proximité</p> <p>Conseil régional de Bourgogne</p>	

<p align="center"><b><u>Actions de capitalisation</u></b></p> <p>Une action à peine démarrée, pas de capitalisation encore réalisée. Au contraire, territoire en attente de méthode concrète, efficace, voire « peu » chronophage (rejet de la « réunionite »).</p> <p>MAC &amp; CVC inconnu des élus et partenaires locaux (hors ADL).</p>	<p align="center"><b><u>Actions de mutualisation</u></b></p> <p>Une action jugée indispensable, une participation cependant erratique du fait de l'absence des chargés de mission en charge de la démarche.</p>
<p align="center"><b><u>La culture de l'accueil &amp; sa diffusion</u></b></p> <p>Au regard des difficultés internes du territoire, centrées sur la reprise des commerces et des activités artisanales, la préoccupation de l'accueil croit fortement, mais auprès d'un nombre restreint d'acteurs politiques et techniques. L'opération peut ainsi être lancée mais elle mobilise encore peu : « <i>tout reste à faire</i> ». Une porte d'entrée intéressante : l'accueil touristique (sensibilisation en cours).</p> <p>Les débats sur la restructuration de la carte de l'intercommunalité contribue aussi à freiner les initiatives (« <i>qui va (aller) avec qui ?</i> »).</p>	<p align="center"><b><u>La valeur ajoutée MAC</u></b></p> <p>L'action de mutualisation est très appréciée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des éléments de communication (nécessaire pour convaincre)</li> <li>- Une formation adaptée aux territoires de moyenne montagne</li> <li>- Des acteurs avec une communauté d'intérêt</li> </ul> <p>L'approche globale (projet de vie des actifs), décloisonnée et partenariale.</p> <p>Mais une politique qui ne finance pas les investissements (ici une pépinière d'entreprises).</p>
<p align="center"><b><u>Le ressenti des acteurs locaux</u></b></p> <p>Pour ses initiateurs locaux, la politique d'accueil du MAC porte un espoir, celui de parvenir à changer les mentalités (« <i>de l'autarcie à l'ouverture vers l'extérieur</i> ») et de décloisonner les interventions existantes. La réactivité semble être le fait d'une minorité d'acteurs locaux, le savoir-faire nécessaire également. Il y a un très important travail de pédagogie à conduire. Il faut en conséquence des moyens que le MAC apporte via l'ADL dédié. Des moyens dans la durée.</p> <p>Une des difficultés importantes est l'animation d'une consultation dynamique et efficace de la population (qui dispose de l'information et peut stimuler les élus). Celle-ci n'est pas mobilisée et « <i>elle entend ce qu'elle veut bien entendre</i> » : comment la mobiliser quand les temps de réaction sont long (Cf. OCMACS, ou Conseil de développement du Pays hors période de rédaction de la charte).</p> <p>La table ronde a montré la pertinence des réflexions et la conscience des difficultés diverses à résoudre, mais les réponses possibles (des suggestions sont produites) ne paraissent pas encore appropriées/partagées par les élus locaux (au-delà d'un noyau dur) : « <i>trop de timidité dans l'action collective</i> », « <i>des jeux d'acteur (institutionnel et/ou personnel) tantôt encourageants, tantôt effarants...</i> ».</p>	

<p align="center"><b><u>Entretiens concernant le territoire</u></b></p> <p><u>Communauté de communes du Sud Morvan</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o <b>Jacques PERRAUDIN</b>, élu (adjoint au maire de Moulins-Engilbert), Président de la Commission économie</li> <li>o <b>Teddy MUNOZ</b>, agent de développement</li> </ul> <p><u>Participants à la table ronde</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o <b>Jacques PERRAUDIN</b>, CCSM, ancien garagiste, propriétaire de gîte</li> <li>o <b>Eric THOMAS</b>, élu CCSM, gérant de centres d'apprentissage des métiers du cheval</li> <li>o <b>Yvan CHARON</b>, Président de l'Association des commerçants du Sud Morvan (ACSM), Chef d'entreprise en maçonnerie (8 salariés)</li> <li>o <b>Thierry DEHAN</b>, ACSM, Gérant d'une agence de communication (migrant), Vice-président de l'association des commerçants</li> <li>o <b>Bérénice LORE</b>, Point Info Logement - Centre Social</li> <li>o (et Teddy MUNOZ)</li> </ul>
--

Territoire : <b>Grand Clermont</b> (Syndicat mixte)	Région <b>Auvergne</b> <b>Puy-de-Dôme</b>
<p><u>Principales caractéristiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 108 communes / 10 C.com- CA</li> <li>- 114 000 habitants/ +10 012 (99-06) / solde migratoire 2010 (hors Auvergne) : 7000 arrivées pour 6400 départs</li> <li>- Principale ville : Clermont-Ferrand (138 588 hab.)</li> <li>- Territoire associant ville et espaces ruraux</li> <li>- Appartenance partielle à 2 PNR</li> </ul>	<p>« <b>Emergence d'un bureau de l'accueil Grand Clermont</b> »</p> <p>N°AAP 1 &amp; 4 (+ 2 ans)</p> <p>Date démarrage projet : <b>Juil. 2010</b></p> <p>Date de fin : <b>Juill.2012, puis juill. 2014</b></p>
<p><b><u>Etat des lieux / motivation-origine du projet</u></b></p> <p>Le Grand-Clermont connaît une progression démographique (1999-2006), mais inférieure à celle des autres métropoles et limitée par un solde migratoire déficitaire des jeunes (25-35 ans) dans un contexte de faible taux de fécondité. Les perspectives démographiques qui en découlent ne sont pas favorables au développement local.</p> <p>Par ailleurs, l'accueil n'est pas organisé : manque de lisibilité et de cohérence entre les acteurs dédiés à l'accueil, multiplicité des interlocuteurs, complexité des mécanismes d'aide... De plus, les entreprises locales éprouvent des difficultés de recrutement.</p> <p>Dans le cadre de son SCOT, le territoire a décidé une politique démographique offensive. Installer durablement implique un soutien opérationnel avant, pendant et après l'arrivée de nouveau actifs.</p>	<p><b><u>Descriptif du projet</u></b></p> <p><b>Prévu : l'accueil de salariés</b> (accent mis sur l'emploi des conjoints de nouveaux arrivants recrutés par une entreprise de la région ou porteurs d'un projet de création ou de reprise d'une activité)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Sensibiliser les acteurs du grand Clermont sur la nécessité de professionnaliser l'accueil</li> <li>o Recenser et acheminer l'offre en temps réel</li> <li>o Créer les outils pour permettre à une communauté d'être réactif face aux porteurs de projets</li> <li>o Rendre l'offre visible à partir des outils internet existants</li> <li>o Bâtir une stratégie pour inverser l'image du territoire à l'extérieur de l'Auvergne</li> <li>o Recruter un agent spécialisé « accueil »</li> </ul> <p>Budget total : 114.401 € MAC : 80.081 €</p> <p><b>Réalisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Recrutement effectué en juillet 2010</li> <li>o Partenariat élaboré et en fonctionnement (Cf. bilan 2010-2012)</li> </ul>
<p><b><u>Points forts / points d'appui</u></b></p> <p>L'élaboration du SCOT a retardé le démarrage d'un an mais a aussi permis d'asseoir l'objectif politique stratégique de croissance démographique (préalable à toute décision technique).</p> <p>Le dispositif Cap'actif (PNR LF/CCI), une expérience de partenariat efficace et bien rôdée.</p> <p>Des entreprises locales engagées dans la démarche et actives.</p> <p>Un réseau d'acteurs « techniques » actifs sur le territoire et de plus en plus mobilisés sur l'accueil, notamment de nouvelles populations.</p> <p><b><u>Difficultés rencontrées – freins - solutions</u></b></p> <p>Le portage politique interne, réel, souffre néanmoins d'un manque de diffusion auprès d'un groupe plus large d'élus locaux : une adhésion plus passive que proactive (manque de temps fréquent des élus). Une difficulté identifiée et des solutions recherchées (désignation d'élus référents dans chaque EPCI).</p> <p>Définition des contributions de chaque partenaire (qui fait quoi), puis respect des conventions (reflet d'une volonté effective ?). Solution : Partenariat avec un noyau restreint de partenaires fiables.</p> <p>Le report (trop fréquent) de décisions politiques sur des acteurs techniques (du fait du manque de temps des élus).</p> <p>Maintenir la dynamique du réseau d'entreprises dans le temps.</p>	<p><b><u>Partenaires associés</u></b></p> <p>Les 10 EPCI membres</p> <p>Pôle emploi/APEC</p> <p>LOGEHAB (collecteur 1%)</p> <p>Réseau (en développement) de 24 entreprises volontaires, PME et groupes internationaux (Michelin, Volvic, Limagrain) du bassin clermontois ayant des besoins et des difficultés de recrutement</p> <p><b><u>Autres acteurs impliqués</u></b></p> <p>Ponctuellement ou expérimentation (Ex. AVF - Accueil des Villes Françaises)</p> <p>ARDTA</p>

<p style="text-align: center;"><b><u>Actions de capitalisation</u></b></p> <p>Une capitalisation interne au stade actuel de l'opération. Utilisation des outils de l'ARDTA et du CVC.</p> <p>Un doute sur la valorisation effective de l'ensemble des expériences référencées à l'échelle du MAC « <i>que fait-on de toute cette ressource ?</i> » « <i>y-a-t-il un centre de ressources MAC ?</i> ».</p> <p>Jugée indispensable car « <i>convaincre nécessite d'apporter l'information avant la méthode</i> ».</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Actions de mutualisation</u></b></p> <p>L'ADL a pu bénéficier - à sa demande - de la mise en réseau dans le cadre de l'AAP2, bien que relevant de l'AAP1 (n'ayant pu y participer). Acceptation après négociation (pas acquis lors de la demande).</p> <p>Une mise en réseau très appréciée, notamment pour les échanges, en complément de l'ARDTA.</p> <p>Une action qui n'associe cependant pas les élus, pourtant au cœur de la démarche locale, ni les partenaires.</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>La culture de l'accueil &amp; sa diffusion</u></b></p> <p>Découverte des politiques Massif avec l'AAP.</p> <p>Le dispositif Cap'Actif (PNR/CCI), une expérience ancienne (une confiance établie), un modèle pour l'action (nature et contenu du partenariat).</p> <p>Une orientation politique affirmée mais encore insuffisamment portée à l'échelle du grand territoire d'où la démarche de mobilisation en cours (Rappel : une démarche globale encore récente). Simultanément, développement d'initiatives internes (une C.com a aussi recruté un ADL accueil).</p> <p>Un changement progressif de mentalité des élus locaux souligné, lié notamment à la dureté de la crise économique (par ailleurs très médiatisée). Mais une population non associée : « <i>la question de l'intégration n'est pas abordée par la politique du MAC, ni par le Conseil régional.</i> »</p> <p>Une diffusion progressive de la culture de l'accueil à partir d'un groupe restreint d'abord vers des acteurs déjà « un peu convaincus », pour l'efficacité, « <i>restera les récalcitrants</i> ».</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>La valeur ajoutée MAC</u></b></p> <p>La possibilité d'inspiration d'expériences menées par ailleurs. Mais, l'accueil salarié n'étant pas répandu, il n'y a pas vraiment de possibilité de bénéficier d'un apport d'expérience.</p> <p>En revanche, une expérience à transférer vers d'autres territoires (« <i>l'accueil commence avec le maintien de l'existant et une réponse immédiate adaptée aux besoins spécifiques du territoire et de ses entreprises</i> »).</p> <p>Une opportunité pour traiter plus globalement de la question du développement local, et de façon renouvelée, sous un angle dynamique et concret (ex. structurer progressivement le territoire en pôles « spécialisés » ?).</p> <p>Evaluation (du projet) : interrogation de ce qui peut être mesuré, selon quelles priorités ? et quels partenaires ? individuellement ou collectivement ?</p> <p>MAC : une politique appréciée mais qui manque de capacité d'innovation : une frilosité « surprenante » (objet d'une certaine déception) vis-à-vis des projets atypiques. Au-delà, une politique positive à poursuivre selon le territoire.</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>Le ressenti des acteurs locaux</u></b></p> <p>Une action encore très récente, une efficacité à apprécier au regard des résultats concrets avec les entreprises, mais qui donne déjà satisfaction. Une démarche dynamique de regroupement des initiatives locales « <i>qui partent dans tous les sens</i> », qui doit permettre d'échanger pour « <i>repenser les projets des territoires avec les entreprises et non indépendamment, avant de leur présenter les décisions après... pour adhésion</i> ».</p> <p>Des jeux d'acteurs prégnants qui rendent difficile l'élargissement du cercle des partenaires. Une articulation des temps courts et long jugée difficile. Ex. des investissements à court terme (immédiats) pour des résultats attendus surtout à long terme (5 ans).</p> <p>Des entreprises (PME ou groupes) également intéressées à un changement de regard de la part de certains élus, trop focalisés sur l'apport de taxes et d'emplois (ressources), aux dépens d'un véritable partenariat : La méconnaissance du monde économique par certains élus est très fortement soulignée en table ronde (manque de considération et d'écoute). Mais l'inverse peut être aussi une réalité (les stratégies d'entreprise, notamment pour les plus grandes, ne sont pas publiques).</p> <p>Se diffuse progressivement l'idée d'une mise en réseau des acteurs comme outil complémentaire aux politiques d'équipement (ZAE, immobilier d'entreprise, pépinières...), même si « <i>il y a encore des résistances</i> » ;</p> <p>Le partage des financements MAC/Autres (fonctionnement/investissement - Région/Département) n'est pas compris. Les difficultés rencontrées conduisent parfois à saucissonner les projets en dossiers distincts (perte de crédibilité, perte de temps). Attente d'une clarification par le MAC. Attente aussi d'une ouverture du CVC à l'urbain (besoins méthodologiques importants soulignés).</p>	

### Entretiens concernant le territoire

#### Pays du Grand Clermont

- **Jean-Pierre GUILLAUMAT**, vice-président de la communauté de communes de Billom St Dier
- **Mme Anne-Lise PLANCOULAINE**, chargée de mission accueil

#### Participants à la table ronde

- **Cécile CHAPUT**, chargée de l'économie (et accueil) à la communauté de communes de Volvic Sources et Volcans
- **Sandrine GODEBOUT**, rattachée à la direction du développement économique (et en charge de l'accueil) sur l'agglomération clermontoise (Clermont Communauté)
- **Catherine DOMAS**, responsable du pôle « mobilité » chez Logéhab, le partenaire logement du Grand-Clermont
- **Aurélie LEZER** SANOFI (pôle RH)
- **Caroline CARETTE**, chargée de mission accueil nouvelles populations, au PNR des Volcans d'Auvergne
- (et Mme Anne-Lise PLANCOULAINE)

<b>Territoire : Pays d'Amplepuis-Thizy</b> (Communauté de communes)	Région <b>Rhône-Alpes</b>  <b>Rhône</b>
<u>Principales caractéristiques</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 53 communes</li> <li>- 53 164 hab. Evolution 1999-2007 : +5,9% (mais CCPAT = négatif)/ Solde migratoire +0,6%/an</li> <li>- Principale ville : Tarare (10.180 hab.) &amp; Amplepuis (5.021 hab.)</li> <li>- La CCPAT appartient au pays Beaujolais et porte le projet accueil pour le Beaujolais vert (4 C.com)</li> </ul>	<p>« <b>Politique d'accueil en Beaujolais vert</b> »</p> <p>AAP n°4</p> <p>Date démarrage projet : <b>mars 2011</b></p> <p>Date de fin : <b>février 2013</b></p>
<p><u><b>Etat des lieux / motivation-origine du projet</b></u></p> <p>Le Beaujolais vert entend amplifier une politique d'accueil et d'implantation d'entreprise sur son territoire, démarche engagée depuis plusieurs années déjà (télétravail notamment).</p> <p>Le projet s'inscrit dans une stratégie de développement économique, de maintien de la population sur le territoire et d'attractivité de populations actives, notamment en provenance de la région lyonnaise.</p> <p>Il repose sur la volonté de proposer une offre claire et globale aux candidats à l'installation, et de mieux diffuser au sein du territoire les gains de population récents enregistrés sur la partie Est du territoire.</p>	<p><u><b>Descriptif du projet</b></u></p> <p><u><b>Prévu</b></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Coordonner et valoriser les outils et actions déjà en place (pépinières, télécentres, réseau des télétravailleurs indépendants, accompagnement à la création (Créafil), répertoire rural de l'ADASEA et sessions d'accueil d'actifs, accompagnement des derniers commerces par la CCI...)</li> <li>o Créer des outils complémentaires de cette offre et d'une stratégie de communication globale de l'ensemble du dispositif :           <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un réseau de villages d'accueils et de comités locaux « village d'accueil »,</li> <li>✓ Un réseau de Bistrots de Pays</li> <li>✓ Des sessions d'accueil d'actifs</li> <li>✓ Une veille partenariale sur le potentiel d'activité</li> <li>✓ Une stratégie et des actions de communication</li> </ul> </li> <li>o Recruter un agent spécialisé « accueil »</li> </ul> <p>Budget total : 194.880 €            MAC : 136.416 €</p> <p><u><b>Réalisé</b></u></p> <p>Toutes les actions prévues sont en cours. 23 « villages accueil » obtenus pour 53 communes, plus du double de l'objectif initial.</p>
<p><u><b>Points forts / points d'appui</b></u></p> <p>Le dispositif accueil du territoire s'inscrit dans la poursuite des actions engagées antérieurement (Cf. ex. télétravail depuis 2006), en particulier le dispositif « village d'accueil ».</p> <p>Un territoire engagé dans le développement économique via des outils diversifiés et innovant (pour un territoire rural) depuis plus de 20 ans.</p> <p>Des chargés de mission expérimentés et reconnus, pour négocier et avec un savoir-faire dans la présentation des projets/dossiers (Pays et fiches actions du CDDRA ; investissement avec divers soutiens, dont l'Etat...).</p> <p>Relai par des Conseillers généraux locaux avec le Conseil général, qui n'a pas de sensibilité spécifique ni de dispositif pour accompagner une politique d'accueil.</p> <p>Partenariat éprouvé avec certains partenaires économiques</p> <p><u><b>Difficultés rencontrées – freins - solutions</b></u></p> <p>Partenariat difficile avec certains partenaires économiques, en cours de résolution.</p>	<p><u><b>Partenaires associés</b></u></p> <p>Conseil Général du Rhône          Communauté de communes du Pays de Tarare          Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Azergues          Communauté de Communes du Haut Beaujolais</p> <p><u><b>Autres acteurs impliqués</b></u></p> <p>Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, délégation de Tarare          Maison de l'Emploi et de la Formation en Pays Beaujolais          Syndicat Mixte du Pays Beaujolais          Chambre des Métiers et de l'Artisanat, antenne Ouest Lyonnais          ADASEA du Rhône          Aderly</p>

<p style="text-align: center;"><b><u>Actions de capitalisation</u></b></p> <p>Découvert du Massif - et de l'appartenance du territoire à son périmètre - à l'occasion de la recherche de financement pour développer le projet (information CVC).</p> <p>Utilisation des ressources du CVC et de l'ARDTA, mais préférence pour les échanges directs.</p> <p>Projet de capitalisation du dispositif « village d'accueil » mais pour plus tard, avec des résultats plus concrets et précis.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Actions de mutualisation</u></b></p> <p>Actions jugée essentielle, mais peu utilisée à ce jour du fait de l'inscription récente dans la politique (AAP4).</p> <p>Associer les élus pour assurer (conforter) un portage fort, nécessaire pour dépasser les clivages, les intérêts catégoriels, changer les habitudes.</p> <p>Utile pour ne pas réinventer ce qui existe déjà.</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>La culture de l'accueil &amp; sa diffusion</u></b></p> <p>Le mécanisme d'émergence puis de fonctionnement des villages d'accueil mobilise les élus et la population (2 à 5 personnes volontaires/village). Il favorise la diffusion de la culture de l'accueil et rend visible les initiatives au-delà du relais local nécessaire (repérage des opportunités, des logements, des locaux professionnels vacants ou à céder...).</p> <p>Des soirées « village d'accueil » sont prévues avec les habitants, considérés comme l'enjeu central.</p> <p>Les comités locaux sont réunis par Communautés de communes, des réunions jugées apolitiques, une opportunité pour des débats riches entre acteurs qui ne se rencontrent jamais ou sur d'autres sujets. « <i>et d'autres nous observent, se rapprochent...</i> »</p> <p>Mais l'ensemble s'appuie sur une diffusion progressive plus ancienne au niveau de la population elle-même de l'intérêt au regroupement et à la coordination des initiatives : intercommunalité (au sens large) pompiers, fanfare, élus nouveaux en 2008...</p> <p>Danger : développer trop vite les projets (« <i>La dynamique vertueuse entraîne au-delà du prévu</i> ») sans avoir les moyens notamment en matière de ressource humaine (si cela marche bien, un chargé de mission est vite dépassé). « <i>Le MAC peut-il suivre ou risque-t-on est abandon en plein vol ?</i> »</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>La valeur ajoutée MAC</u></b></p> <p>Une belle opportunité pour formuler les besoins d'une approche globale structurée. « <i>Les briques étaient là</i> », « <i>La problématique collective restait à définir, préciser, formuler</i> ».</p> <p>L'ouverture de l'ARDTA et de ses outils au territoire, pourtant hors Auvergne.</p> <p>Un gage de sérieux (au regard de nombreux dispositifs « <i>pour faire bien ou farfelus</i> »), mais un peu tempéré par la crainte d'une « usine à gaz » et par le manque d'intérêt des instances régionales et départementales (Cf. la question du financement des investissements).</p> <p>Une communauté d'enjeux et de langage (agriculture, forêt/bois, réseau villes moyennes, etc.) et une nouvelle ouverture sur l'Europe (de nouveaux programmes possibles).</p> <p>Risque : la multiplication des dispositifs (une communauté de communes du beaujolais vert est « village d'accueil » et aussi auparavant « village terre d'avenir » (distinction de l'association nationale Notre village pour des collectivités ayant élaboré un agenda 21).</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>Le ressenti des acteurs locaux</u></b></p> <p>La réussite de l'accueil passe notamment par une recherche permanente d'innovation, les nouvelles installations ne pouvant se faire sur des schémas traditionnels (problème de viabilité sur le fond/nouvelles attentes des consommateurs-clients, problème bancaire sur les dossiers...).</p> <p>La dynamique est forte, le cercle vertueux est engagé (« <i>de plus en plus de monde est intéressé et participe</i> »). Mais seuls les résultats (positifs) sont considérés comme pouvant assurer une pérennité du dispositif à terme (l'accueil proprement dit de candidats).</p> <p>La présence d'un ADL dédié est un grand avantage pour assurer la prise en compte de l'intérêt du territoire au-delà de celui des seules structures intervenant sur le territoire (partenaires), et indépendamment du portage des tâches (mise en réseau, communication, information, veille...).</p> <p>Des effets attendus à 2 ou 3 ans, un temps assez court car les habitudes de travail collaboratif sont déjà ancrées (sinon, il est évoqué plus de 5 ans au minimum).</p> <p>Certains opérateurs au contact de l'accompagnement individuel (des porteurs de projet) signalent les limites possibles de leur intervention et posent clairement la question de son financement, tout ne pouvant être un service public (gratuit pour les bénéficiaires), si les territoires ne financent pas. Ceux au contact des seules institutions publiques disent avoir davantage de marge de manœuvre en cas de multiplication des sollicitations (Cf. nombre croissant des villages d'accueil).</p>	

### **Entretiens concernant le territoire**

#### Communauté de communes du Pays d'Amplepuis-Thizy

- M **Eric MALATRAY**, Directeur du Beaujolais vert et maire d'une commune village d'accueil
- Mme **Edith TAVERNIER**, agent de développement (04 06 2012)

#### Partenaires

- M. **Pierre THILLET**, Président de la CC du Haut Beaujolais, et Maire d'une commune village d'accueil
- M. **Daniel BARBERET**, Maire d'une commune village d'accueil
- M. **Stéphane BARRAL**, CCI, Directeur de la délégation de Tarare
- Mme **Fanny PROVOST**, Directrice Maison de l'Emploi et de la Formation

#### Acteurs bénéficiaires

- M. Jean Charles **OTTAVI**, Harmonia
- Mme Marie Agnès **VIGNON** Projet de randonnée avec des ânes

<b>Territoire : Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron</b> (Communauté de communes)	Région <b>Midi-Pyrénées</b> <b>Tarn et Garonne</b>	
<p><u>Principales caractéristiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 17 communes, dont surtout de très petites communes organisées en habitat diffus (hameaux)</li> <li>- 7 693 hab (2007) ; progression de +3,96% (+293 hab) entre 1999 et 2007</li> <li>- Principale ville : St-Antonin-Noble-Val (1795 hab)</li> <li>- Forte diversité géographique intra-territoriale ; territoire fortement rural et accessibilité limitée</li> </ul>	<p align="center">« <b>Structuration d'une politique d'accueil pour la communauté de communes</b> »</p> <p align="center">AAP n°2</p> <p>Date démarrage projet : <b>janvier 2010</b></p> <p>Date de fin : <b>décembre 2012</b></p>	
<p><b><u>Etat des lieux / motivation-origine du projet</u></b></p> <p>La CC est de création récente et est encore en phase de structuration. Un certain nombre de services ont déjà été mis en place, destinés à améliorer le cadre de vie (transport à la demande, relais de service public, services petites enfance) et des structures à vocation économique ont vu le jour (EREF, couveuses d'activité OZON).</p> <p>Le projet d'accueil s'inscrit dans la prolongation de cette politique de structuration de la CC. La démarche a été proposée au territoire par le Pays et les élus s'en sont saisi, ayant constaté une légère reprise démographique à entretenir. La mise en place de la politique d'accueil s'articule pleinement avec les travaux en cours à l'échelle de la CC en matière de définition d'une identité commune et de consolidation de la mutualisation intercommunale ans un souci permanent d'approche égalitaire à l'échelle de la CC.</p>	<p><b><u>Descriptif du projet</u></b></p> <p><b>Prévu</b></p> <p>Construire une offre d'accueil en s'appuyant sur une analyse précise des facteurs d'attractivité du territoire et sur l'identification de l'offre en matière économique ; élaborer une stratégie de promotion par la mise en réseau des acteurs ; orchestrer un accompagnement global du nouvel arrivant. Pour ce faire, deux actions étaient prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une étude prospective</li> <li>- Recrutement d'un chargé de mission accueil et création d'outils de communication (livret accueil, guide des activités économiques et touristiques,...).</li> </ul> <p>Budget total : 121 000 €          MAC : 84 700 €</p> <p><b>Réalisé</b></p> <p>Etude de diagnostic réalisée et stratégie d'accueil mise en place (dont engagement d'un ADL dédié).</p> <p>Premiers principaux résultats concrets : mise en place d'un PLU intercommunal (en cours) ; aménagement d'une zone d'activité artisanale ; réalisation d'actions individuelles d'accompagnement de candidats à l'installation.</p>	
<p align="center"><b><u>Points forts / points d'appui</u></b></p> <p>Quelques élus volontaires et pilotes et une prise de conscience progressive plus large de l'intérêt de la démarche (enclenchement d'une dynamique)</p> <p>Un appui du MAC qui a été un vrai levier et un soutien indispensable</p> <p>Existence, à travers l'ADL, d'un point d'entrée dans le territoire qui fournit des informations qu'on ne trouve pas ailleurs</p> <p align="center"><b><u>Difficultés rencontrées – freins - solutions</u></b></p> <p>Un territoire très rural, peu homogène et une intercommunalité encore peu développée qui s'est constituée sans vraie volonté politique à l'origine ; donc un territoire qui « part de loin », aussi bien en matière de structuration générale qu'en matière d'accueil</p> <p>Une politique d'accueil qui ne recueille pas encore l'assentiment de tous et des élus et partenaires locaux encore assez peu impliqués dans l'ensemble, même si une dynamique commence à se mettre en place</p> <p>Un manque de soutien du niveau départemental et régional (qui ont d'autres priorités) et des relations parfois compliquées avec certains partenaires extérieurs au territoire, qui n'en partagent pas la même vision que ses propres acteurs (territoire « atypique »)</p>	<p align="center"><b><u>Partenaires associés</u></b></p> <p>ADEFPAT Midi-Pyrénées          ADE 82          EREF (Espace rural emploi formation)</p> <hr/> <p align="center"><b><u>Autres acteurs impliqués</u></b></p> <p>OZON (coopérative d'activité et d'emploi de la CC)          Chambres consulaires          Pays Midi-Quercy</p>	

<p align="center"><b><u>Actions de capitalisation</u></b></p> <p>Peu d'utilisation des outils capitalisation MAC car préférence pour le contact direct (cf. mutualisation).</p> <p>Au niveau du territoire, mise en place d'un livret d'accueil qui donne des infos techniques et pratiques pour les nouveaux arrivants.</p>	<p align="center"><b><u>Actions de mutualisation</u></b></p> <p>Actions de mutualisation MAC (accompagnement individuel et séminaires collectifs) très bien accueillies et jugées très utiles, voire indispensables, sur le fond et pour éviter l'isolement de l'ADL. Répond à un vrai besoin. Souhait que ces actions ne soient pas abandonnées.</p> <p>A noter toutefois que certains acteurs moins impliqués du territoire y ont vu une forme d'intrusion qui a compliqué un peu l'accompagnement individuel au début.</p>
<p align="center"><b><u>La culture de l'accueil &amp; sa diffusion</u></b></p> <p>Une culture de l'accueil encore assez peu établie auprès des élus et partenaires et une politique qui souffre d'un manque d'adhésion de certains élus, dont certains même la réfutent pour des raisons notamment de divergences de compréhension de ce que recouvre la notion d'accueil et la politique qui s'y rattache. Ce qui soulève un enjeu de communication sur des résultats concrets afin de parvenir à convaincre et motiver.</p> <p>Le levier du projet MAC a toutefois donné l'occasion aux élus moteurs de connaître mieux le ressenti de leurs collègues et de commencer un travail de sensibilisation non seulement à l'accueil, mais aussi, par ce biais, à la mutualisation au service du territoire. En ce sens, le projet MAC a contribué à justifier l'intercommunalité sur ce territoire.</p>	<p align="center"><b><u>La valeur ajoutée MAC</u></b></p> <p>Elle est très forte pour ce territoire, même si elle ne se mesure pas encore en termes quantitatifs (développement de l'accueil individualisé, nombre de candidats installés), mais en termes de mise en place des structures et conditions nécessaires à l'accueil. L'inscription du territoire dans la démarche d'accueil MAC a permis de réelles avancées de l'intercommunalité qui vont, à terme, clairement favoriser l'accueil (réunion des élus et partenaires pour faire un état de lieux ; émergence et adoption de l'idée du PLUI, enjeu indispensable pour ce territoire rencontrant des problématiques importantes d'urbanisme ; mise en place d'un guichet unique d'entrée, relais vers les partenaires déjà présents ; etc.).</p> <p>L'effet levier du MAC s'est traduit par l'enclenchement de projets concrets mais aussi d'une dynamique globale, d'une évolution des mentalités et habitudes locales vers davantage de mutualisation et de structuration, et d'une volonté de poursuivre. L'intervention du MAC, en accélérant la structuration de la CC et de ses politiques, a eu pour ce territoire une vraie pertinence, et a été un levier indispensable pour passer d'une conscience de l'importance de l'accueil au mouvement de mise en place d'une vraie politique d'accueil, intégrée et structurée.</p>
<p align="center"><b><u>Le ressenti des acteurs locaux</u></b></p> <p>La mise en place de la politique d'accueil sur ce territoire n'a pas été évidente, du fait de ses particularités : un territoire très en amont de la démarche aussi bien de mise en place d'une politique structurée d'accueil que de sa propre structuration en intercommunalité ; des difficultés au départ pour délimiter le rôle de l'ADL et pour faire le lien entre tous les élus et partenaires, pas forcément tous impliqués au même degré ; des difficultés de positionnement vis-à-vis de certains partenaires extérieurs et un manque de soutien au niveau départemental et régional.</p> <p>Dès lors, le recours à l'appel à projet MAC a surtout été un levier pour aider le territoire à lancer une dynamique et une prise de conscience, ainsi que quelques projets concrets, autant d'éléments indispensables pour créer les conditions nécessaires à l'accueil. La démarche a aussi permis au territoire de commencer à se forger un début d'identité commune autour de l'accueil, et de pouvoir dorénavant mieux se positionner dans les réflexions en cours à d'autres échelles (Pays, SCOT). Si l'opération a été très bénéfique, les résultats quantitatifs de ces efforts en termes d'accueil de nouvelles populations ne seront toutefois perceptibles que dans un second temps.</p> <p>Le soutien financier et technique du MAC est jugé d'autant plus important pour ce type de territoires, peu avancés et qui n'ont pas d'autres recours pour lancer une telle démarche. D'où l'appel à une politique à l'échelle MAC qui doit rester « à petits pas », tenant compte des différences de niveau d'avancement et du fait qu'un territoire encore peu avancé ne peut pas faire en 2 ans ce que d'autres ont fait en 10 ou plus. L'idée serait de continuer à fixer aux territoires un objectif de politique structurée et globale, tout en leur laissant la liberté de définir la meilleure manière d'y parvenir, en tenant compte de leurs spécificités et en n'excluant pas l'approche « thématique », seule garante de résultats concrets rapides, souvent indispensables pour recueillir le soutien politique indispensable à la démarche.</p>	

**Entretiens concernant le territoire****Représentants du territoire**

- Mme Adeline **DUMONT**, chargée de mission offre d'accueil
- M. Christian **MAFFRE**, Maire de Caylus

**Partenaires**

- M. Pascal **BONIN**, ADEFPAT

<b>Territoire : Pays Gorges Causses Cévennes</b> (association)	Région <b>Languedoc Roussillon</b> <b>Lozère</b>	
<u>Principales caractéristiques</u> - 5 communautés de communes et 31 communes - 8 800 hab, 8 habitants au km <sup>2</sup> ; progression de la population depuis 1980 mais fort turn over (des arrivées mais aussi beaucoup de départs) - Principale ville : Florac (1900 habitants) - Menace de vieillissement et départ des jeunes, enjeu fort de maintien des services à la population	« <b>Pour un réseau d'accueil d'actifs en Pays Gorges Causses Cévennes</b> » AAP n°1 Date démarrage projet : <b>janvier 2009</b> Date de fin : <b>décembre 2011</b>	
<u>Etat des lieux / motivation-origine du projet</u> La démarche d'accueil sur ce territoire a précédé l'inscription dans l'AAP Massif : face aux enjeux démographiques, les élus locaux ont fait de l'accueil une priorité du Pays et ont décidé de se saisir de l'opportunité de l'AAP pour renforcer les efforts déjà consentis, pour structurer davantage les actions et pour sensibiliser/communiquer. Le Pays a pris le relais des actions d'accueil déjà pilotées par le Comité de bassin d'emploi, ce dernier continuant aujourd'hui de travailler plutôt en direction des entreprises alors que le Pays travaille plutôt avec les communes dans le cadre d'une démarche « globale » d'accueil. Le projet d'accueil du Pays s'est aussi greffé sur celui du GAL Leader recouvrant ce Pays et le Pays voisin des Sources de la Lozère, et qui cible également la thématique de l'accueil de nouvelles populations.	<u>Descriptif du projet</u> <b>Prévu</b> Territoire où l'enjeu principal est surtout de « faire rester », aussi bien la population que les entreprises. - Optimiser l'attractivité naturelle du territoire du Pays par la qualification des offres d'accueil et permettre au territoire de rester vivant et actif - Cibler l'accueil de population active et d'activités pour lutter contre la désertification du territoire - Disposer d'une organisation locale de l'accueil d'actifs et se doter d'outils - coordonner les nombreuses structures spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet qui travaillent déjà sur le territoire  Budget total : 105 000 € MAC : 73 500 €  <b>Réalisé</b> Diagnostic sur l'accueil ; travail sur l'accès au foncier d'activité et au logement (recensement et qualification de l'offre) ; constitution du réseau d'accueil ; animation du réseau avec embauche d'un ADL dédié, construction d'outils, actions de sensibilisation et communication	
<u>Points forts / points d'appui</u> Nombreux partenaires « historiques » déjà actifs en matière d'accueil sur le territoire et partage du travail efficace entre le Pays et ces partenaires thématiques, notamment pour l'accompagnement individuel Quelques élus moteurs de la démarche d'accueil, qui en ont été les instigateurs dès avant l'AAP et la portent aujourd'hui Apports des relations formelles (dans le cadre du réseau départemental) et informelles avec les deux Pays voisins également engagés dans les AAP  <u>Difficultés rencontrées – freins - solutions</u> Territoire très peu peuplé et pauvre, peu de moyens financiers Des difficultés pour convaincre beaucoup d'élus du territoire de l'intérêt de la démarche et pour les mobiliser – difficultés à communiquer sur les résultats et sur les apports d'une démarche qui ne cible pas que l'accueil économique, mais aussi la dimension « projet de vie » (logement, etc.) Manque de soutien de la Région (problématique arrière-pays/ littoral), suppression des financements pour les territoires Enjeu de la coordination de l'approche de l'accueil aux différentes échelles (Région, département, territoire) et de la mobilisation des partenaires aux différentes échelles (crainte de concurrences), auquel la mise en place en cours du d'accueil départemental permet d'apporter des réponses efficaces	<u>Partenaires associés</u> CG Lozère Comité de bassin d'emploi des Cévennes GAL Leader Relance (relais local animation Cévennes – interconsulaire) CC de la Cévennes des Hauts Gardons	<u>Autres acteurs impliqués</u> Membres du réseau accueil du département, en cours de mise en place sous le pilotage du CG via Lozère développement

<p style="text-align: center;"><b><u>Actions de capitalisation</u></b></p> <p>Mise en place d'un guide du nouvel arrivant, régulièrement mis à jour sur Internet et qui a fait l'objet de plusieurs diffusion en format papier, sous une forme originale et décalée.</p> <p>La grande qualité du travail de capitalisation réalisé par le CVC à l'échelle MAC a été soulignée.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Actions de mutualisation</u></b></p> <p>Fort satisfaction avec l'action de mutualisation entre territoires engagés dans les AAP MAC, à laquelle le territoire participe activement et qui apporte un soutien financier, mais aussi technique d'autant plus important que le territoire débutait dans la démarche intégrée et que le contexte régional est compliqué.</p> <p>Fort satisfaction aussi avec l'expérience de « territoire accompagné », le territoire ayant bénéficié des apports jugés très bénéfiques du parrainage par la Région Limousin et (surtout) le PLA Sud Est Creuse.</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>La culture de l'accueil &amp; sa diffusion</u></b></p> <p>Important volet de sensibilisation, y compris de la population, avec quelques actions exemplaires : réalisation d'un film de sensibilisation sur l'accueil avec l'exemple de 3 installations réussies, diffusé sur support DVD et présenté dans les communes volontaires lors de réunions publiques ; mise en œuvre d'un projet en partenariat avec l'association de cinéma itinérant dans les Cévennes, qui visait à projeter un film traitant de l'accueil (« La grande séduction » dans les communes, suivie d'une réunion publique de sensibilisation sur l'accueil.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>La valeur ajoutée MAC</u></b></p> <p>Si le territoire bénéficiait déjà d'actions en matière d'accueil pilotée par le CBE notamment, l'AAP Massif a été un levier très important pour renforcer ces actions et aussi pour les structurer davantage, à travers notamment le recrutement d'un agent de développement dédié à l'accueil. Il a été souligné que la préparation de la réponse à l'AAP a été l'occasion de réunir tous acteurs du territoire déjà actifs en matière d'accueil pour parler stratégie et partage des rôles, et pour sceller des partenaires efficaces. De l'avis de tous les acteurs rencontrés, ce soutien de l'AAP MAC a été indispensable et il le reste pour permettre la pérennisation de l'action (le territoire s'est engagé à nouveau dans l'AAP4).</p> <p>Par ailleurs, la valeur ajoutée du MAC s'est aussi traduite fortement dans l'action de mutualisation entre territoires engagés, mais aussi dans le soutien technique apporté par les gestionnaires du programme au moment de la préparation du dossier/projet, et dans l'effet « politique » que cela comporte (reconnaissance, soutien politique, échelle très importante pour « se faire entendre »).</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>Le ressenti des acteurs locaux</u></b></p> <p>Le territoire a été en quelque sorte un « pionnier » à l'échelle du département en ce qui concerne le développement d'une politique d'accueil intégrée. A sa suite, les deux autres Pays de la Lozère se sont lancés également (AAP2), avant que le Conseil général ne se positionne lui-même, en partenariat avec les territoires, dans le cadre de l'AAP3, d'une part pour consolider son action « thématique » en matière d'accueil (télé-centres) et d'autre part pour structurer et développer le réseau des acteurs de l'accueil qui avait commencé à se constituer de manière informelle au niveau du département.</p> <p>Sur le territoire du Pays Gorges Causses Cévennes, la démarche a permis de sensibiliser de mieux en mieux les élus et la population, une dynamique s'est créée, avec des résultats jugés très intéressants et une volonté de poursuivre, mais se pose la difficulté de la pérennisation de la démarche, tributaire de la pérennisation de son financement. Le territoire s'est repositionné dans le cadre de l'AAP 4 du Massif, mais les acteurs interrogés ont tous souligné l'importance aussi du soutien départemental et régional pour permettre à une telle démarche de perdurer.</p> <p>Par ailleurs, les échanges avec les acteurs du territoire ont aussi mis en exergue l'importance fondamentale de l'ADL dédié à l'accueil, en tant que pilote de la démarche, relais « technique » indispensable pour les élus impliqués, cheville ouvrière du partenariat et chargé de l'animation (essentielle à la réussite de la démarche).</p> <p>Enfin si l'importance de l'approche globale (multithématique et partenariale) de l'accueil est tout à fait reconnue, il ne faut pas oublier aussi l'importance des approches thématiques et notamment des réseaux thématiques via les filières économiques, pour favoriser l'accueil et l'activité sur le territoire (l'accueil est le levier d'une politique de développement local dont l'objectif est surtout de parvenir à maintenir les services publics sur le territoire).</p>	

### Entretiens concernant le territoire

#### Représentants du territoire

- M. Benjamin **FOUILLERON**, ancien coordinateur du Pays

#### Participants à la table ronde qui a eu lieu à Florac le 19 juillet 2012

- M. Michel **RINGOT**, élu à la CC Tarnon Mimente
- Mme Hélène **THOUVENIN**, coordinatrice du Pays Gorges Causses Cévennes
- Mme Marina **GACHES**, chargée de mission « Qualification de l'offre d'accueil » du Pays des Sources en Lozère
- Mme Coline **COURSIMAUULT-BOYER**, chargée de mission « Gévaudan pour tous » au Pays du Gévaudan en Lozère
- Mme Elsa **LOUPANDINE**, animatrice du GAL Leader Terres de Vie en Lozère
- M. Damien **ROUME**, agent de développement de la Communauté de communes Tarnon Mimente
- Mme Anne **GIRAL**, animatrice du dispositif interconsulaire RELANCE
- Mme Pauline **MAURIN**, réseau accueil 48 (Lozère Développement)

<b>Territoire : Pays de St-Yrieix-Sud Haute Vienne</b> (Association)		Région <b>Limousin</b> <b>Haute Vienne</b>
<u>Principales caractéristiques</u> - 30 communes, 5 communautés de communes - 29 325 hab (2009) ; croissance de la population de 6,38% depuis 1999 grâce au solde migratoire positif - Différence entre le nord du territoire à proximité de Limoges (attractif) et le sud (perte de populations) - Principale ville : St-Yrieix la Perche (7 300 hab)		« <b>Développer une offre d'accueil et d'activités qualifiées sur le Pays de St-Yrieix-Sud Haute-Vienne</b> » AAP n°4 Date démarrage projet : <b>janvier 2012</b> Date de fin : <b>décembre 2013</b>
<u><b>Etat des lieux / motivation-origine du projet</b></u> L'initiative d'un Pôle Local d'Accueil (PLA) vient d'une réelle volonté politique et constitue un axe prioritaire de la Charte du Pays. Elle s'inscrit dans un contexte d'évolution croissante de la population et s'appuie sur l'expérience antérieure du Pays en matière d'accueil (fin des années 90) et la nécessité d'accompagner les nouveaux arrivants dans leur installation personnelle et de faire connaître le territoire et son offre. Une étude de préfiguration de la politique a été menée en 2009, dont les conclusions ont débouché sur la mise en place du PLA en janvier 2010.	<u><b>Descriptif du projet</b></u> <b>Prévu</b> Amplification de la politique d'accueil existante, en articulation avec les 5 objectifs du cahier des charges régional des PLA : 1) Accueil des salariés (outils d'observation et d'information sur l'évaluation de l'emploi, actions en faveur des salariés) 2) Conditions d'activités (construction d'offres qualifiées, diagnostics fonciers agricoles, poursuite de la structuration d'une offre d'accueil thématisée autour des ressources identitaires, amélioration de l'accueil des porteurs) 3) Conditions de réceptivité (réseau et parrainage) 4) Conditions d'habitabilité (guide d'accueil, valisette d'accueil, plaquettes d'information) Budget total : 75 636 € MAC : 52 945 € <b>Réalisé</b> Eléments de bilan fin 2011 : 92 porteurs accompagnés dont 10% installés ; 15 offres publiées sur Open Limousin ; réalisation d'une étude sur le potentiel d'une offre qualifiée d'accueil d'activités autour des spécificités du territoire avec le Pays d'Ouest Limousin (financement MAC via l'AAP2).	
<u><b>Points forts / points d'appui</b></u> Pays moteur déjà bien identifié avant la politique d'accueil, avec une volonté de mener une politique d'accueil très ancrée dans l'esprit des élus, concrétisée au sein de la Charte de Pays ; portage politique fort, élus impliqués. Une ADL très bien identifiée auprès des élus et partenaires, avec une forte présence sur le terrain qui contribue à expliquer le bon niveau d'implication des élus et partenaires. Caractère très concret du travail en transversalité (réunions d'accueil en commun et en présence d'élus, associations des partenaires aux travaux les uns des autres, etc.). Un rôle de soutien technique et financier très important de la Région Limousin et du Réseau accueil Limousin.		<u><b>Partenaires associés</b></u> DDT (LEADER), Préfecture de Haute-Vienne et DIRECCTE ANAH Région Limousin – Service accueil et Réseau accueil Limousin Conseil général MSA ; Chambre départementale d'Agriculture Chambre de Commerce et d'Industrie Chambre de l'Artisanat et des Métiers
<u><b>Difficultés rencontrées – freins - solutions</b></u> Problèmes des populations qui viennent s'installer mais continuent de travailler à Limoges et qui ne créent donc pas d'activité sur le territoire, d'où un enjeu d'activité. Pas d'ADL ou de moyens identifiés dans les CC du territoire, donc travail surtout avec les communes. Manque de maturité de certains projets atypiques accueillis par le PLA, par rapport à des projets plus classiques.		<u><b>Autres acteurs impliqués</b></u> Association d'animation et de la jeunesse nexonaise

<p style="text-align: center;"><b><u>Actions de capitalisation</u></b></p> <p>La capitalisation est jugée importante, notamment pour transmettre les expériences et aussi en cas de <i>turn over</i> (fréquent dans ces domaines). Des actions sont menées sur le territoire, mais nécessitent du temps, pas toujours disponible.</p> <p>Recours régulier de l'ADL aux outils de capitalisation accessibles sur la plateforme du Collectif Ville Campagne (démarche enrichissante).</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Actions de mutualisation</u></b></p> <p>Jugées très importantes, aussi bien au niveau régional (participation active aux actions du réseau accueil du Limousin) qu'au niveau MAC (participation active aux séminaires de mutualisation et échanges collectifs, et apport aussi du réseau informel que cela encourage).</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>La culture de l'accueil &amp; sa diffusion</u></b></p> <p>Une très grande importance est accordée par l'ADL et les acteurs de ce territoire au volet sensibilisation et communication, un des deux axes forts du PLA avec l'accompagnement individuel. L'ADL a réalisé un important travail de terrain en amont qui lui a permis d'être identifiée et connue (exemple : tournée des maires du territoire pour faire l'état des lieux ; participation aux réunions d'associations partenaires ; etc.), et ce travail se poursuit et constitue une priorité. C'est l'une des raisons qui explique le bon fonctionnement du système et le bon niveau de diffusion de la culture de l'accueil sur le territoire : les élus et partenaires connaissent le PLA et se font le relais des informations et candidats, et inversement. Autre exemple : mise en place d'actions de parrainage entre nouveaux arrivants et anciens arrivants ou partenaires impliqués dans l'accueil, notamment sur les aspects extra professionnels. Organisation des « Rencontres de l'accueil » (tables rondes) dans le cadre du mois de l'accueil en Limousin.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>La valeur ajoutée MAC</u></b></p> <p>Pas directement de valeur ajoutée financière et technique de l'inscription du territoire dans l'AAP 4, car il bénéficiait déjà d'un soutien de ce type de la Région Limousin.</p> <p>La visibilité de la politique d'accueil du MAC sur le territoire est assez faible au-delà du cercle de quelques élus impliqués et de certains partenaires.</p> <p>En revanche, les acteurs interrogés se sont dits tout à fait convaincus de l'apport de la démarche de mutualisation entre territoires à l'échelle du MAC, à laquelle le territoire participe depuis la première vague d'appels à projet (AAP1).</p> <p>Concernant la démarche de territoires observateurs (le PLA du Pays de St-Yrieix-Sud Haute-Vienne a été le parrain d'un territoire à ce titre), elle est jugée intéressante, mais plus difficile à faire vivre en-dehors des séminaires de mutualisation et dans ce cas, sans forcément de vraie valeur ajoutée par rapport aux séminaires eux-mêmes.</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>Le ressenti des acteurs locaux</u></b></p> <p>Les acteurs interrogés (y compris bénéficiaires ultimes) sont tous très satisfaits de la politique d'accueil sur ce territoire, jugée dynamique, utile, disponible, rassurant et donnant une bonne image du territoire. Même si cela ne règle pas tous les soucis liés à l'arrivée sur un nouveau territoire, notamment pour le projet professionnel parfois (du fait aussi des manques du territoire lui-même), c'est un vrai facilitateur, notamment comparé à d'autres territoires en région Limousin ou en France où ce type de service n'existe pas.</p> <p>Est soulignée aussi la plus value d'un service « porte d'entrée » ou guichet unique qui évite de nombreuses démarches isolées aux CC et communes du territoire pour l'accueil, qui facilite la sensibilisation des élus et acteurs du territoire grâce à l'identification d'une structure et qui permet de faire le lien entre l'ensemble des partenaires, pour éviter un accueil trop sectorisé et cloisonné.</p> <p>L'une des clés de la réussite de la démarche étant justement le travail en partenariat et le bon positionnement du PLA par rapport aux partenaires déjà actifs en matière d'accueil, ce qui passe avant tout par du travail relationnel, d'explication des objectifs du PLA et de la présence sur le terrain. A ce titre, la phase amont de positionnement du PLA par rapport aux partenaires est jugée particulièrement importante, et réussie sur ce territoire, aussi bien du point de vue de l'ADL que de celui des partenaires et élus interrogés.</p>	

### **Entretiens concernant le territoire**

#### **Représentants du territoire**

- Liliane **JAMIN**, maire de Nexon et présidente de la communauté de communes du Pays de Nexon
- Mme Catherine **LYRAUD**, responsable PLA Pays de St-Yrieix Sud Haute Vienne

#### **Partenaires**

- Pierre **GAROT**, directeur de l'Association d'animation et de la jeunesse nexonaise
- Laetitia **THEILLAUMAS**, animatrice du dispositif interconsulaire

#### **Bénéficiaires ultimes**

- Mme Chloé **NADAL**, orthophoniste installée avec une consœur à Nexon
- Mme Catherine **NEVIN**, designer, sculpteur, installée à Nexon

<b>Territoire : Pôle local d'accueil (PLA) Sud est Creuse</b> (Communauté de communes Aubusson-Felletin et Communauté de communes du Haut Pays Marchois)	Région <b>Limousin</b>  <b>Creuse</b>
<u>Principales caractéristiques</u> - 31 communes, multiples villages - 13 862 hab (2008) ; variation annuelle moyenne de population de -0,7% de 1999 à 2008 - Principale ville : Aubusson (4660 hab) - Situé dans le Pays Sud Creusois, au nord du PNR de Millevaches	« <b>Politique d'accueil de nouvelles populations, création d'activités économiques et d'entreprises</b> » AAP n°4 Date démarrage projet : <b>janvier 2012</b> Date de fin : <b>décembre 2013</b>
<u><b>Etat des lieux / motivation-origine du projet</b></u>  Face au constat commun de la déperdition de population, les élus des deux CC ont décidé de mettre en place une politique d'accueil commune à partir de 2008, dans le cadre d'un Pôle local d'accueil soutenu par la Région Limousin. L'objectif est autant de « faire venir » de nouvelles populations que de « faire rester » les habitants, en mutualisant les efforts des deux CC pour y parvenir. Cela s'est traduit au départ par la création du poste d'ADL et la mise en place d'un ensemble d'outils. La politique se poursuit depuis à travers un ensemble d'actions (cf. ci-contre).	<u><b>Descriptif du projet</b></u>  <b>Prévu</b> Poursuite de l'animation du PLA et développement, autour des 5 grands axes relevant du cahier des charges régional : 1 - Construire le réseau de partenaire 2 - Construire l'offre d'installation professionnelle et résidentielle 3 - Sensibiliser les acteurs locaux à l'intérêt d'accueillir 4 - Prospector des porteurs de projets sur le territoire et à l'extérieur 5 - Accompagner les porteurs de projet dans les démarches professionnelles et familiales en lien avec les partenaires socio-économiques  Budget total : 73 000 € MAC : 51 100 €  <b>Réalisé</b> Eléments bilan 2011 : 97 porteurs accompagnés, 14 installés. 1 session d'accueil. Poursuite recensement locaux vacants. Actions de promotion des offres d'installation et prospection (Op'en Limousin, Chaîne Demain, l'Esprit Village, etc.).
<u><b>Points forts / points d'appui</b></u>  Un portage politique local fort et une participation active de la plupart des élus locaux à la politique (transmission d'informations, relai de porteurs de projet, participation aux sessions d'accueil...).  Un ADL très bien identifié, connu auprès des élus et partenaires grâce à un gros travail de terrain, ce qui contribue à expliquer l'efficacité et la qualité des relations entre acteurs au service de la politique.  Un rôle de soutien technique et financier très important de la Région Limousin et du Réseau accueil Limousin.  <u><b>Difficultés rencontrées – freins - solutions</b></u>  Un partenariat parfois difficile avec certains partenaires économiques du fait de la confrontation entre deux visions différentes de l'accueil, mais évolutions positives en cours.  Une population locale qui contribue à diffuser une image « négative » de son propre territoire, ce qui soulève un enjeu important de sensibilisation de la population locale aux atouts du territoire en matière d'accueil (actions en cours).  Des différences de profils entre les deux CC (pas la même capacité d'accueil, pas la même attractivité...) malgré une forte complémentarité qui porte et justifie la politique commune.	<u><b>Partenaires associés</b></u>  CC Aubusson Felletin CC Haut Pays Marchois Région Limousin – Service accueil et Réseau accueil Limousin Pays Sud Creusois  <u><b>Autres acteurs impliqués</b></u>  Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Arrondissement d'Aubusson Plateforme d'initiative emploi Associations PIVOINE et Terre de Liens SAFER, ARDEAR Limousin, GABLim Cité de la Tapisserie Consulaires

<p style="text-align: center;"><b><u>Actions de capitalisation</u></b></p> <p>Le territoire a recours essentiellement aux outils de capitalisation du Réseau Accueil Limousin. Au niveau du territoire, il est prévu prochainement la réalisation d'un guide du nouvel arrivant (dématérialisé) et d'un outil vidéo sur le territoire.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Actions de mutualisation</u></b></p> <p>Participation active aux actions de mutualisation du Réseau Accueil Limousin et à celles du MAC depuis la première vague (AAP 1) en tant que territoire observateur (« parrain » du Pays Gorges Causses Cévennes).</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>La culture de l'accueil &amp; sa diffusion</u></b></p> <p>Territoire sur lequel les élus et partenaires sont globalement très bien sensibilisés et impliqués dans la démarche, grâce notamment à un important travail de terrain de l'ADL (rencontres fréquentes avec les élus et partenaires, présence aux conseils municipaux/ conseils communautaires, etc.).</p> <p>L'accueil est vu et décliné comme « un état d'esprit qu'il faut cultiver ». En termes de sensibilisation, le territoire accorde de ce fait de l'importance au travail sur l'image du territoire auprès de ses propres habitants, afin de leur donner conscience de ses potentialités et richesses et de l'intérêt d'accueillir, et d'éviter la diffusion d'images négatives du territoire par les habitants eux-mêmes. Un travail de sensibilisation des commerçants, professionnels du tourisme et restaurateurs du territoire a été réalisé à cet effet et le territoire prévoit l'organisation de « soirées accueil » visant à réunir les habitants du territoire et les nouveaux installés lors de moments d'échanges et de partage pour créer du lien social et favoriser l'intégration des nouveaux venus. Une action spécifique de rencontre à destination des secrétaires de mairie est également prévue, une fois par trimestre.</p> <p>L'objectif est de faire des habitants du territoire eux-mêmes des « ambassadeurs » du territoire et de l'accueil.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>La valeur ajoutée MAC</u></b></p> <p>Pas directement de valeur ajoutée financière et technique de l'inscription du territoire dans l'AAP 4, car il bénéficiait déjà d'un soutien de ce type de la Région Limousin. La politique d'accueil du MAC ne bénéficie pas d'une très forte visibilité sur le territoire, hormis auprès des élus et partenaires impliqués.</p> <p>En revanche, reconnaissance d'une forte valeur ajoutée des actions de mutualisation à l'échelle du MAC, qui permettent de croiser les efforts de structuration des politiques d'accueil sur des territoires avec des problématiques communes, qui créent de la motivation et une dynamique entre ADL et permettent d'éviter leur isolement (convivial, studieux, effet de groupe). Apport aussi bien des temps de rencontre formels que des échanges informels que cela favorise – le PLA Sud est Creuse a notamment eu des temps de rencontres enrichissants avec son territoire « filleul » en-dehors des séminaires de mutualisation organisés (avec notamment des visites de terrain réciproques, auprès des élus).</p> <p>Souci de l'échelle temporelle des AAP (2 ans) qui n'est pas suffisante au regard du temps long nécessaire pour mettre en place une politique d'accueil sur un territoire (qui nécessite un travail de longue haleine sur le partenariat, la mise en réseau, les structures, etc.). L'AAP permet de poser les bases, mais il faut du temps pour pérenniser et consolider.</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>Le ressenti des acteurs locaux</u></b></p> <p>La politique d'accueil s'est mise en place aussi bien par volonté que par nécessité sur ce territoire qui connaît d'une situation démographique délicate qui a poussé les élus et partenaires à travailler ensemble et à mutualiser leurs efforts.</p> <p>L'expérience de ce territoire tend à démontrer l'importance d'un portage politique et partenarial fort et de la présence d'un ADL dédié comme principaux facteurs de réussite de la démarche : l'accueil est transversal, compliqué et implique des acteurs multiples, il est donc essentiel d'avoir une porte d'entrée unique permettant de faire le lien entre tous (l'ADL) et de bénéficier d'un soutien « politique ». D'autres facteurs s'ajoutent : l'existence d'un fort soutien au niveau régional, l'importance de l'humain et de la proximité de l'ADL avec le terrain, l'importance des résultats et actions concrètes pour permettre de convaincre et de motiver les élus et partenaires.</p> <p>L'accueil doit aussi rester une politique d'initiative publique et surtout <u>territoriale</u>, mise en œuvre à l'échelle d'un territoire de projet (par opposition à une approche exclusivement « thématique » de l'accueil). Le territoire est en effet le garant de la transversalité et d'une approche « neutre », diversifiée et non corporatiste en matière d'accueil. A ce titre, l'échelle de la Communauté de communes est vue comme le bon niveau de mise en œuvre d'une telle politique, parce qu'il permet davantage de proximité avec les communes, qui sont LE lieu ressource par excellence en matière d'accueil.</p>	

### **Entretiens concernant le territoire**

#### Agent de développement local

- M **François TISSOT**, responsable du PLA Sud-Est Creuse

#### Participants à la table ronde

- M **François TISSOT**, responsable du PLA Sud-Est Creuse
- M. **Michel MOINE**, Maire d'Aubusson et Président de la Communauté de Communes Aubusson/Felletin
- Mme **Marie-Claude MATHIEU**, Présidente de la CC du Haut Pays Marchois
- Mme **Cécile OSSANT**, Service Accueil Région Limousin